

COMMISSION VOIRIE N°9

DATE : le 6 juin 2023

Membres présents : DELALANDRE J , PORTAIL N , TIPHAGNE P , DESHAYES A , THIERRY D , MARTIN F , VATEY J

Membres excusés : ROUQUETTE S. BOQUET D , LEMOINE J , MALLET JP , DESHAYES P, DELACOUR C , DUTHIL A.

ORDRE DU JOUR.

1.Point sur la requalification de la rue A. Callais

Après consultation des responsables de la métropole au regard des éléments de réflexion abordés lors de réunion de présentation des avants projets et de la prise en compte des souhaits de la collectivité un point zéro sera de nouveau traité avec les services compétents de la métropole.

En précisant quelques points souhaités par la commission à savoir :

Prise en compte d'une voie verte rue G. Quesne , sens interdit sauf riverains et agriculteurs

Prolongation de la voie v verte vers la rue A. callais à la place MDG

Maintien du double sens rue A. Callais

Voie piétonne sécurisée sur la rue A. callais

Signalétique d'information dès le parking PL d'interdiction d'accès des camping-cars sur le bac

Entretien le busage des fossés près du bac

Créer du stationnement le long de la rue A Callais sur un côté de la place MDG au parking PL

Parking PL :

Prévoir éclairage laisser une zone de stationnement du type tout venant « écossais » pour favoriser le stationnement libre.

Créer une bande de giration bitumée pour la giration et le stationnement des bus et camions.

Parking pavée pour les camping-cars avec joints enherbés (8 stationnements)

Revoir le système de distribution d'eau avec jetons privilégier système CB

Prévoir box pour vélos, et zone de pique-nique avec quelques tables.

Vérifier le réseau d'évacuation des eaux pluviales de la place MDG vers le parking PL, et remettre en état le busage du parking PL (réseau à remettre en état)

Réfléchir sur l'opportunité d'un plateau passage piéton surélevé face à l'entrée de l'abbaye.

Réfection du secteur pavé sur la partie haute de la rue A. Callais, et enrobé sur la totalité de rue A. Callais

Revoir le format de l'îlot de l'intersection rue A. Calais, rue G. le Conquérant afin de faciliter la giration des bus.

2.Carrefour des écoles

Chantier interrompu suite à une demande du département par le biais du son bureau d'études confronté à une mise aux normes exigée par le SDIS afin d'autoriser l'accès des véhicules pompiers équipés d'échelle pour une intervention au niveau du logis abbatial en cas de sinistre.

Ce qui a pour conséquence de permettre cet accès suivant les conditions suivantes :

Recréer un passage dans le mur de l'enceinte face à la ferme Foubert d'une largeur à définir et d'avoir un rayon de braquage de 11 m dans les 2 sens d'accès rue du Quesney.

Conséquences sur le projet (pertes de places de stationnement de 4 à 8 en fonction de la largeur de l'ouverture dans le mur).

Dossier en cours de traitement entre le bureau d'études missionné par le département et les services de la DRAC.